

Mon test de dépistage est positif

- 1/ Je vais être contacté par la Caisse d'Assurance Maladie ou l'ARS pour l'enquête « recherche des cas contacts »
- 2/ L'assurance maladie appellera les personnes « cas contact à risque » pour les inviter à se tester.

Je reste à mon domicile

- 1/ J'ai des symptômes (Cf. Fiche N1), je serai absent.e de l'université pendant au moins 7 jours à partir du début des symptômes. Cette durée sera prolongée tant que durera ma fièvre et pendant 48h après l'arrêt de celle-ci. (Arrêt maladie par le médecin traitant)
- 2/ Je n'ai pas de symptômes (Cf. Fiche 2), je serai absent.e 7 jours à partir de la date du prélèvement
- 3/ Je m'isole et je respecte les gestes barrières
- 4/ J'informe de la date de ma reprise :
 - ▶ Le service de médecine préventive
 - ▶ Ma hiérarchie**OU**
 - ▶ Mon équipe pédagogique

Mon test de dépistage est négatif

Je peux revenir sur le site de l'université :

- Si mon médecin traitant ne m'a pas prescrit d'arrêt de travail
 - Si je n'ai pas de symptôme et que 7 jours se sont écoulés depuis mon dernier contact à risque ou 7 jours après la guérison du « malade » qui vit dans mon foyer
- 1/ J'informe de mon retour :
 - ▶ Le service de médecine préventive
 - ▶ Ma hiérarchie**OU**
 - ▶ Mon équipe pédagogique

Durée de l'isolement

- ▶ 7 jours à partir de la date du prélèvement si mon test est positif **et** que je n'ai aucun symptôme
- ▶ 7 jours à partir de la date du début des symptômes avec au moins 48h sans fièvre si mon test est positif **et** que j'ai des symptômes
- ▶ 7 jours après mon dernier contact à risque **ou** 7 jours après la guérison du « malade » qui vit dans mon foyer si mon test est négatif